

Siège : 2B Avenue du Général Leclerc  
94704 MAISONS ALFORT CEDEX  
SIRET : 662 043 116 04119

# FORÊT COMMUNALE de LA-NEUVILLE-LÈS-SCEY

<b>Office National des Forêts</b> AGENCE TERRITORIALE DE VESOUL UT JUSSEY Hôtel de ville 70500 JUSSEY Tél :	<b>Destinataire</b> Monsieur le Maire COMMUNE de LA NEUVILLE LES SCEY 70360 LA NEUVILLE LES SCEY
--	---

Veillez trouver ci-dessous en application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de votre patrimoine forestier.  
 Ce programme est conforme au document d'aménagement de votre forêt.  
 Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services forestiers (CNPTSF).  
 Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF).

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
Cocher les actions retenues				
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 20.aa, 21.aa	4,32	HA		I
<b>Sous-total</b>			<b>930,00 € HT</b>	

Total Investissement	Total Fonctionnement	<b>Total : 930,00 € HT</b>
<b>930,00 € HT</b>	<b>0,00 € HT</b>	

(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.

Remarques de la Collectivité
------------------------------

Programme non contractuel présenté par votre interlocuteur ONF, CLAIRE GUYON  Date :	Programme reçu le : Le représentant de la collectivité,
---	--